

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 FEVRIER 2026

Nb de membres du Conseil municipal : 23	PRESENTS : Mme DEPIERRE, Maire, Mme REGALDI, Mme BUGADA, M. CHUARD, Mme BRIOT-GAIDIOZ, M. PETIGNY, Adjoints,
Nb de conseillers en exercice : 23	Mme BOUDRY, conseillère municipale déléguée, M. TAUBATY, Mmes GRESSER, BAILLY, LAMY, M. MOLIN, Mmes CHATEAU, PINGAT-CHANEY, MM. MARTI, BRUNIAUX, MEYNIER, Mme VERNIER, M. JABER, Mme HALLE, M. ROBERGET, conseillers municipaux.
Nb de conseillers présents participants au vote : 20	
Nb de procurations : 2	ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :
Convocation du : 17 / 02 / 2026	Mme CALONNE pouvoir à Mme CHATEAU, Mme LAMY pouvoir à Mme BRIOT-GAIDIOZ
	ABSENT : M. POULET
	SECRETAIRE DE SEANCE : M ROBERGET Philippe

DÉLIBÉRATION N° 22 :


Attribution d'une subvention 2026 au CCAS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide

- **D'ATTRIBUER** une subvention annuelle de 16 000 € au CCAS d'Arbois,
- **DE DIRE** que les crédits sont prévus au budget 2026 de la Ville sur le compte 65 748.

Pour copie certifiée conforme au registre,

Arbois, le 2 mars 2026

La Maire,

Valérie DEPIERRE

Le Secrétaire de Séance,


Philippe ROBERGET